

LA VOIX

DU SCRC

Journal du Syndicat des communications
de Radio-Canada (FNC-CSN)
NUMÉRO 5 – AVRIL 2017

La saga de la vente de la Maison
de Radio-Canada à Montréal page 3

UN SYNDICAT FORT
DE SES 3000
MEMBRES

Dossier Radio
pages 4-5-6-7

NÉGOCIATION : NOUS TRAVERSONS UNE ÉTAPE CRUCIALE
FINANCES DU SYNDICAT : NOUS DEVRONS NOUS SERRER LA CEINTURE
MOBILISATION : PRÉPARONS-NOUS À L'ACTION
VENEZ VOUS FAIRE ENTENDRE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Un rapport de négociation complet vous sera livré lors de notre **assemblée générale annuelle**, le samedi 29 avril 2017, au Plaza Centre-Ville, 777, Boul. Robert-Bourassa, Montréal. Inscription à 8 h, début de l'AGA à 9 h.

La Liberté Jacques Prévert

La Liberté,

Ce n'est pas partir, c'est revenir,
Et agir,
Ce n'est pas prendre, c'est comprendre,
Et apprendre,
Ce n'est pas savoir, c'est vouloir,
Et pouvoir,
Ce n'est pas gagner, c'est payer,
Et donner,
Ce n'est pas trahir, c'est réunir,
Et accueillir.

-
La Liberté,

Ce n'est pas s'incliner, c'est refuser,
Et remercier,
Ce n'est pas un cadeau, c'est un flambeau,
Et un fardeau,
Ce n'est pas la faiblesse, c'est la sagesse,
Et la noblesse,
Ce n'est pas un avoir, c'est un devoir,
Et un espoir,
Ce n'est pas discourir, c'est obtenir,
Et maintenir.

-
Ce n'est pas facile,
C'est si fragile,
La Liberté.

Un printemps chargé.... en négociation

Il y aura bientôt un an, soit le 5 mai 2016, notre comité de négociation et celui de Radio-Canada se rencontreraient afin d'échanger simultanément leurs demandes respectives concernant la future convention collective unifiée, et ce, à la suite de l'envoi de l'avis de négociation de février 2016, qui marquait officiellement le début de la phase de négociation.

Depuis, les parties se sont rencontrées plus de 33 fois et ont échangé près de 120 textes afin d'arriver à une convention collective unifiée, une tâche colossale pour notre comité de négociation.

Nous nous sommes entendus sur environ une quinzaine d'articles à ce jour et nous entrons dans une phase cruciale de la négociation.

L'employeur a déposé des demandes sur une multitude de sujets qui affecteront directement nos conditions de travail et son objectif est clair : augmenter le nombre d'emplois précaires et contractuels tout en diminuant nos conditions de travail.

À titre d'exemple, nous échangeons actuellement avec Radio-Canada sur les clauses touchant à la sécurité d'emploi, à l'abolition des postes et au processus de supplantation qui en découlera. L'employeur souhaite un processus simple, rapide

et surtout expéditif qui lui permettra de cibler les postes de nos membres qu'il souhaite abolir et amener ceux-ci vers la sortie dans un délai très court.

Il s'agit pour nous d'une façon de faire arbitraire et totalement inacceptable. Notre objectif vise la rétention de la main-d'œuvre, sa formation, sa réaffectation afin de maintenir nos emplois et l'expertise acquise au fil des ans. Nous avons fait de la formation un élément capital de la conservation de nos emplois dans un environnement de plus en plus numérique, qui ne doit pas être synonyme de perte d'emplois.

Le maintien de la production à l'interne est par ailleurs un enjeu tout aussi important qui va tout à fait dans le même sens.

Plus de 20 jours de négociation sont prévus en mai et juin afin de poursuivre nos discussions sur ces enjeux cruciaux, le comité de négociation aura besoin de votre appui au fil des semaines à venir, soyez prêts à démontrer votre solidarité à votre comité de négociation.

Un rapport complet de négociation sera présenté à l'assemblée générale. Venez rencontrer votre comité de négociation et, surtout, venez nous poser vos questions.

Calendrier de négo

MAI

2, 3, 4, 8,
9, 10, 11, 16,
17, 19, 23, 29

JUIN

1, 2, 12, 13,
14, 16, 19, 20,
21, 22, 27, 28

Questions : nego2016@scrc.qc.ca

La saga de la vente de la Maison de Radio-Canada à Montréal

Lorsque la haute direction annonce officiellement la vente de la Maison de Radio-Canada (MRC) en juin 2013, le Syndicat des communications de Radio-Canada sort sur la place publique et exige que le processus se fasse en toute transparence.

À cette époque, les consortiums Média Cité, Partenaires du développement de la Maison, et SNC-Lavalin-Prével sont retenus pour l'appel d'offres. Le SCRC dépose alors, mais en vain, une demande écrite directement à Hubert T. Lacroix, président-directeur général de CBC/Radio-Canada, afin d'obtenir le cahier de charges de plus de 800 pages qui a été remis aux soumissionnaires. Déjà, le scénario de partenariat public-privé pour le nouvel édifice et le processus de mise en vente de la MRC s'enclenchent en toute opacité.

Deux de ces trois soumissionnaires se retireront du processus et le dernier, Média Cité, verra finalement sa proposition refusée pour ne pas avoir présenté un projet conforme aux demandes de CBC/R-C. Un nouveau processus est mis en branle, toujours sous le signe de l'opacité. Finalement, en novembre 2016, Radio-Canada décide de vendre la MRC au Groupe Mach Inc. et confie au consortium dirigé par Broccolini le soin de construire son nouvel édifice. Le jour même, le SCRC demande la suspension de cette vente.

Depuis la première annonce, le SCRC s'inquiétait des importantes modifications à notre milieu de travail qui allaient influencer directement notre capacité de production interne, tout en ouvrant davantage la porte aux contenus plus coûteux réalisés à l'externe. Les décisions et orientations de la haute direction, largement influencées par le gouvernement conservateur qui souhaitait la mort de CBC/R-C, vont finalement donner raison à ses appréhensions. À cet égard, le SCRC, appuyé par la FNC-CSN et la CSN, a plus d'une fois dénoncé et confronté le gouvernement de Stephen Harper en mettant en lumière le démantèlement et la privatisation de CBC/Radio-Canada.

Le 17 avril dernier, cette même haute direction, sous le gouvernement libéral de Justin Trudeau, a finalisé le transfert de la MRC à des intérêts privés. Notre ultime demande argumentée de moratoire sur la vente de la MRC n'a pas plus été écoutée. Tout au long de ce processus de vente, le SCRC s'y est opposé et s'est fait le défenseur des intérêts des

Canadiennes et des Canadiens qui tiennent à Radio-Canada. La Fédération nationale des communications-CSN (FNC-CSN) a même commandé un avis juridique détaillé sur les diverses avenues légales pouvant bloquer une telle transaction ; aucun recours n'a toutefois pu être envisagé.

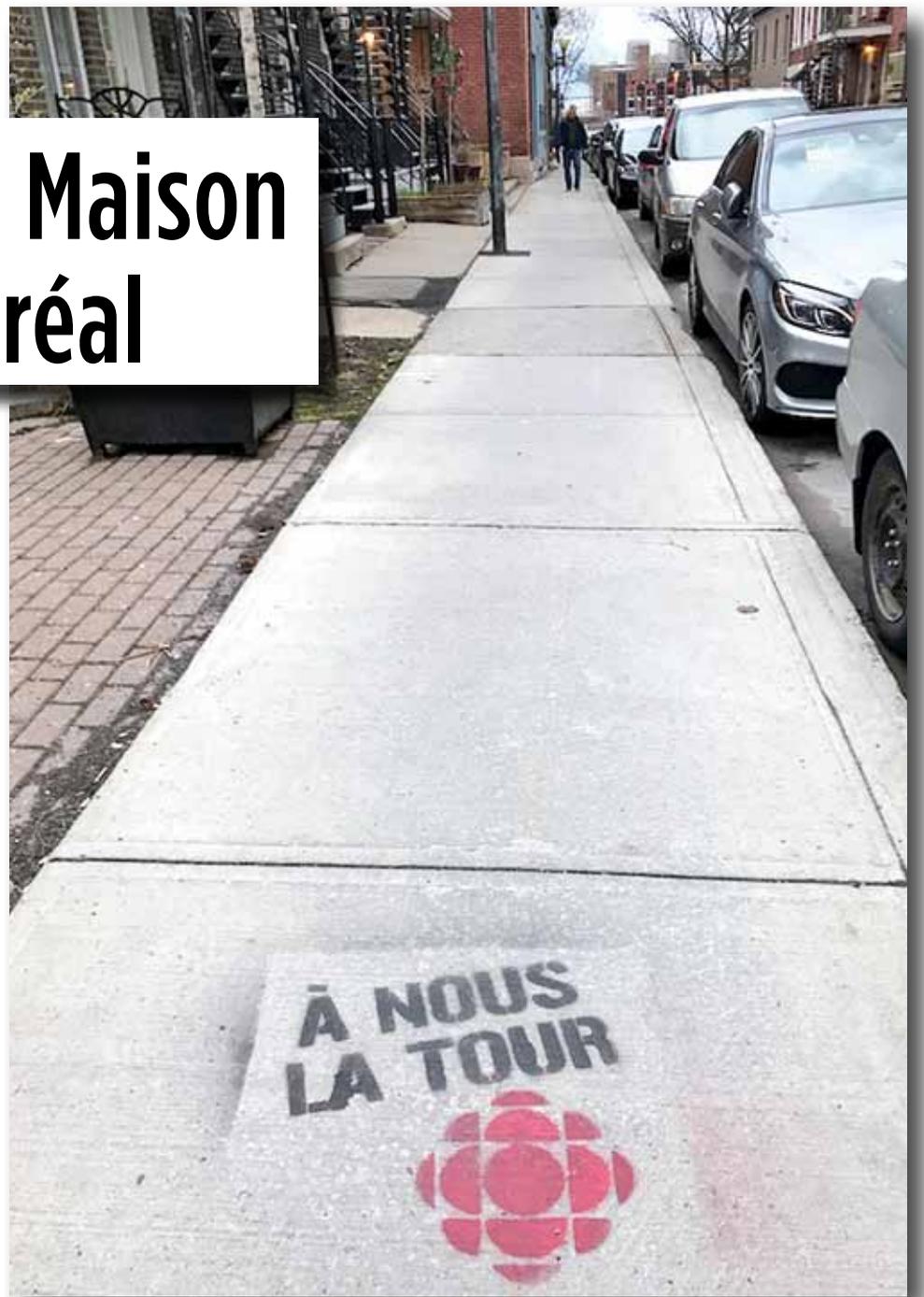
Puisque la transaction est désormais conclue, le SCRC est d'avis que la haute direction doit maintenant en dévoiler publiquement tous les détails.

Lors d'une rencontre tenue le 18 avril à Montréal avec la ministre du Patrimoine canadien Mélanie Joly, le SCRC, représenté par Johanne Hémond, et la FNC-CSN, représentée par Pascale St-Onge, ont expliqué que, malgré le réinvestissement et les engagements du gouvernement libéral lors des dernières élections, le changement de cap se fait toujours attendre à Radio-Canada, qui demeure sous le contrôle des conservateurs qui n'ont pas renoncé à leur projet de privatiser le diffuseur public. Le plan de démantèlement de notre capacité de production se poursuit et vient tout juste de connaître son apogée avec la conclusion de la vente de la MRC.

L'enjeu de la production maison

Lors de notre rencontre du 18 avril, nous avons abordé nos préoccupations avec la ministre Joly sur le fait que la nouvelle bâtisse ne dispose toujours pas des installations nécessaires à la production inscrite dans le mandat de Radio-Canada prévu dans la Loi sur la radiodiffusion. Puisque deux nouvelles politiques touchant à la culture et à la Loi sur la radiodiffusion doivent également être rendues publiques sous peu, la haute direction de Radio-Canada ne peut pas agir comme si ces deux politiques majeures n'allaient pas influencer les plans de la nouvelle MRC.

Nous savons également que la ministre annoncera prochainement des appels de candidature pour les quatre postes vacants au conseil d'administration et la nomination d'un nouveau PDG. Nous pensons qu'il serait opportun de laisser l'occasion aux nouveaux administrateurs et administratrices, de se positionner sur les futurs projets liés à la MRC. Actuellement, il s'agit pour nous d'une question primordiale à la table de négociation et, pour toutes ces raisons, un moratoire sur les travaux du nouvel immeuble nous apparaît fondamental si nous voulons obtenir des garanties sur la production interne à CBC/Radio-Canada et préserver nos emplois.



Victoire des caméramans de Québec La mobilisation a porté ses fruits

L'enquêtrice du ministère du Travail, Isabelle Rioux, a rendu ses conclusions le 5 avril dernier ordonnant à l'employeur d'effectuer un examen concernant « les contraintes psychologiques subies par les caméramans engendrées par le modèle du travail, comprenant un horaire variable [horaires de 10 jours consécutifs, NDLR] et une durée de travail avec des périodes de repos diminuées. »

Madame Rioux ordonne également à l'employeur d'effectuer un autre examen concernant les contraintes ergonomiques et psychologiques par des experts impartiaux.

L'agente de santé et de sécurité du ministère du Travail donne à l'employeur jusqu'au 19 avril pour qu'il l'informe des mesures prises. Le comité local de santé et de sécurité du travail sera également informé. C'est grâce à la mobilisation des caméramans, des efforts du SCRC et de l'appui des collègues de la station de Québec que nous avons pu remporter cette première victoire. La situation de nos collègues de Québec a fait l'objet d'une motion du Conseil syndical le 15 novembre dernier et d'une opération de mobilisation à la station le 23 février. Enfin,

La Voix du SCRC a consacré un dossier sur le sujet.

Ensemble et unis, nous avançons

Entrevue avec Michel Désautels

« Éviter les icebergs »

Michel Désautels est à Radio-Canada depuis 45 ans, mais s'il prenait sa retraite demain matin, on ne lui reconnaîtrait que douze années de service. Comme beaucoup de collègues, il a été victime de pratiques de gestion qu'il qualifie de « cavalières ».

C'est peut-être en partie pour cela que l'animateur est de toutes les activités syndicales. Le genre de collègue qu'on voudrait cloner.

Nous l'avons rencontré pour discuter conditions de travail et qualité de l'info à la radio.

Michel, qu'est-ce qui a le plus changé à la radio de Radio-Canada depuis une dizaine d'années ?

La rapidité de production. L'information est disponible plus rapidement, on peut la traiter plus rapidement et la mettre en ondes plus rapidement. Et on le fait. Le problème, c'est que ce n'est pas parce que tu as l'information que tu es prêt à la mettre en ondes. Mais on nous pousse à le faire comme si on était une chaîne d'information continue. Tu n'as pas toujours le temps de faire les vérifications que tu devrais faire. S'il y a quelqu'un qui pète de travers à Pointe-Claire, il faut en parler dans les quinze minutes.

Quand j'ai quitté ma quotidienne en 2013, ça faisait déjà un an ou deux que j'avais des accrochages avec ma direction là-dessus. Je trouvais ça dangereux. Il y a eu bien des fois où, si on n'a pas coulé, c'est parce qu'il n'y avait pas d'icebergs dans l'océan, sinon, à la vitesse où on allait, on serait rentrés dedans.

Est-ce que les artisans de la radio souffrent de ce phénomène-là ?

C'est sûr. Ça use d'essayer de faire plus, plus vite et avec moins de monde. On étire l'élastique, puis à un moment donné, ça casse. Je n'ai pas les chiffres, mais je suis convaincu qu'on a plus d'arrêts de travail qu'on n'en a jamais eu dans la boîte.

Les gens partent en congé de maladie et on a énormément de difficulté à les remplacer. Des assistantes à la réalisation, par exemple, il faudrait en tricoter. J'ai déjà vu des cadres se mettre à deux ou trois et passer une journée entière à essayer de trouver une assistante pour un remplacement.

Est-ce que la qualité de l'information à la radio s'est améliorée ou détériorée depuis 10 ans ?

Je trouve qu'elle s'est détériorée. Il y a une chose qui est absolument scandaleuse, c'est qu'on a fermé la salle des nouvelles radio. Je crois qu'il reste quatre ou cinq reporters aux nouvelles alors qu'avant on avait une salle pleine de rédacteurs et de reporters.

En plus, je pense qu'on a affaibli notre offre générale en régionalisant une grande partie des bulletins de nouvelles radio. Dans certaines salles régionales, il y a des bulletins formidables avec un mélange de nouvelles locales, nationales et internationales, mais ailleurs, tu vas retrouver toutes les histoires d'accidents de chevreuil qui sont survenus dans le parc, mais tu n'entendras jamais parler de la Corée à moins qu'elle n'ait déclenché une guerre nucléaire. D'une région à l'autre, c'est très inégal et ça pénalise un certain nombre d'auditeurs.

Il faut dire que les reporters des régions travaillent comme des fous. Ils alimentent la radio, la télé et le web. Ils font leur propre caméra et les photos pour le web. C'est insensé. Ça ne peut pas ne pas avoir d'impact sur la qualité.

Et du côté des émissions de radio, est-ce que la baisse du financement a eu un impact sur la qualité de l'information ?

Il y a sept ans, une émission comme la mienne, *Dimanche Magazine*, a perdu environ les deux tiers de son budget dans la même année. Et ça a pris six ans avant qu'on commence à réinvestir un peu. Si les gens ont trouvé qu'on faisait beaucoup de reportages à Saint-Jérôme et à Winnipeg, ce n'était pas une illusion. Ils avaient parfaitement raison. C'est sûr qu'on ne peut pas faire aussi bien avec le tiers des ressources.

Est-ce que Radio-Canada est un bon ou un mauvais employeur ?

Je ne dirais pas que c'est un mauvais employeur, mais il faudrait améliorer la qualité de la communication et du message à l'interne. On dirait que beaucoup de nos dirigeants ont suivi le même cours d'été en management aux HEC avec plein de slogans creux recyclés des années 1980. On nous dit essentiellement et continuel-

Une petite idée de l'état des nouvelles radio à Montréal

Ces dernières années, nous avons constaté un sérieux amincissement de la salle des nouvelles radio à Montréal. Trois postes de reporters ont été abolis, ainsi qu'un poste de secrétaire de rédaction, un poste de journaliste-présentateur, un poste de présentatrice et un poste d'un collègue parti à la retraite n'a pas été affiché.

Il a été noté également que le poste d'un reporter radio, parti à une

émission d'affaires publiques, a été aboli, alors qu'un autre reporter parti prêter main forte à une émission n'a jamais été formellement remplacé.

Sans parler des collègues affectés temporairement à d'autres postes. Au bout du compte, on se retrouve à Montréal avec deux reporters spécialisés et deux reporters nationaux.

Nous avons préparé un petit dossier pour en faire l'état des lieux.



lement que ça va bien et qu'on a un plan. Mais 2020, pour moi, ce n'est pas un plan.

Quels sont les métiers qui ont le plus souffert dans les dernières années ?

Étrangement, je dirais que ce sont les cadres intermédiaires.

Ce sont eux qui ont dû gérer la décroissance avec des ressources de plus en plus exsangues ; eux qui ont très peu leur mot à dire sur les orientations de la boîte et qui, jour après jour, doivent composer avec des effectifs brûlés.

On leur demande de faire des miracles sur un bateau dont ils ne connaissent même

pas la destination. En plus, ils passent leur vie en réunion à gérer des organigrammes qui changent tout le temps. Ça me semble absolument infernal.

De quoi la radio de Radio-Canada a-t-elle le plus besoin en ce moment ?

De ressources adéquates, bien sûr, mais surtout qu'on la laisse évoluer en préservant son âme. La radio de Radio-Canada est unique dans le paysage médiatique. Elle doit le rester. Il faut résister à la tentation des fausses bonnes idées et des solutions miracles. Qu'on laisse la radio être elle-même et ça devrait bien aller.

L'information régionale à la radio : l'exemple de Montréal



Pierre Plante, technicien à la mise en onde radio

L'information à la première chaîne radio a bien changé à Montréal depuis la fusion radio-télé-web, il y a quelques années. Les reporters des nouvelles-radio ont dû déménager de la salle radio vers le CDI, où ils ont partagé les mêmes espaces que leurs collègues de la télé.

Ces derniers ont été appelés à collaborer de plus en plus aux nouvelles radio en produisant une version radio de leur topo télé, version bien souvent *copiée-collée* de leur texte télé. Le résultat n'a bien sûr rien à voir avec un véritable reportage radio, dont l'écriture et même la collecte d'information diffèrent grandement.

Cette collaboration «forcée» dans certains cas, volontaire dans d'autres, a fait en sorte de réduire considérablement le nombre de reporters-radio dédiés aux nouvelles : de dix avant la fusion, ils sont passés à quatre : deux au régional, deux au national. Deux autres se sont ajoutés par la suite, un le matin et un le soir.

Les *beat* ont disparu aux nouvelles-radio : éducation, santé, science et environnement, justice, ne reste que le *beat* municipal, et encore, pour Montréal seulement. La Rive-Sud et la Rive-Nord ne sont pas couverts.

Les reporters spécialisés nationaux ont été intégrés aux équipes des actualités-radio, du Midiinfo, du 15-18, de L'heure du monde. Une situation qui fait en sorte que l'expertise a disparu de la salle des nouvelles au profit des émissions qui, en cas d'événements majeurs, ont pris la relève de la salle des nouvelles pour la production d'émissions spéciales d'information.

Un exemple : la fusillade sur la colline parlementaire à Ottawa. Premier choc dans la salle des nouvelles, les journalistes n'ont quasiment pas été mis à contribution.

L'expertise se perd sur le plan technique : des lignes mal branchées, entre un studio et le palais de justice, par exemple. Le reporter n'entend pas le studio, mais le studio l'entend. Ou la journaliste télé entend la liaison avec le studio radio, alors qu'elle s'apprête à faire un direct à RDI. Et le reporter radio qui entend RDI. Même son de cloche du côté des alertes-nouvelle, la machine n'est pas tout à fait au point, il lui arrive parfois de se *ripper*.

Perte d'expertise, perte de sens aussi. L'information aux nouvelles radio semble devoir être une copie de celle diffusée à RDI : la rapidité est un critère de premier plan. On privilégie constamment le direct, l'instantané, on ne réfléchit plus, on transmet, tout simplement.

Le reportage, dans lequel on prend le temps d'expliquer les choses, devient une exception. Et on ne parle même plus de reportage terrain. Et n'oubliez pas de twitter, et en passant, un texte-web tant qu'à y être, ce n'est pas si difficile et ça ne prend pas de temps. Les communiqués de presse ou les dépêches de la Presse canadienne, même parfois les journaux, sont devenus bien souvent la matière première des journalistes.

Les radio-journaux régionaux de Montréal ont pour ainsi dire disparu. Les bulletins de 6 h 30, 7 h 30 et 8 h 30 sont intégrés à l'émission du matin. On y jase, parfois aussi d'actualité nationale, pourquoi pas, et pas trop longtemps, et jamais à l'heure précise. Les bulletins dits «régionaux» aux heures commencent souvent par une nouvelle nationale, l'information régionale y est limitée, de plus en plus limitée.

Les patrons de l'information radio ont promis un plan pour bientôt : espérons qu'ils nous présenteront une vision et non pas un plan de marketing.

La Voix du SCRC

Journal du Syndicat des communications de Radio-Canada (FNC-CSN)
Numéro 5 – Avril 2017

Production : Service des communications de la CSN
Photos : Michel Giroux et contributions militantes
Montage : Emilie Généreux Riendeau

Impression : Hebdo-Litho

1411, rue Amherst – bureau 200 Montréal (Québec) H2L 3L2



Syndicat des communications de Radio-Canada

fnc. Fédération nationale des communications



scrc@scrc.qc.ca

scrc.qc.ca



[Facebook.com/groups/noussommes3000](https://www.facebook.com/groups/noussommes3000)

Sommet sur les nouvelles radio

Radio-Canada découvre l'importance des nouvelles radio dans ce monde mouvementé

Le 25 février dernier, une quarantaine d'employé-es, d'artisans et de dirigeants de la radio s'étaient donné rendez-vous à Montréal pour un premier «sommet» sur les nouvelles à la radio. Beaucoup de questions, notamment sur ce qui reste de l'identité des radio-journaux après une difficile intégration des salles de nouvelles radio/télé il y a presque 10 ans, sur la place des radio-journaux dans l'univers numérique et les moyens pour faire face à ce défi.

Un sommet utile qui a permis de faire le point sur la production – les difficiles conditions de production devrait-on dire – des bulletins de nouvelles, radio-journaux et bulletins intégrés.

Frédéric Vanasse, directeur Information continue et grille d'ICI RDI, radio-info, et Paule Genest, première directrice d'ICI RDI, information continue et multiplateforme, ont pris l'initiative du projet. Un comité d'experts composé d'employé-es venant de divers milieux, dont une personne du privé, a été formé pour sa préparation.

Ce sommet visait quatre objectifs : mesurer la performance des radio-journaux et des bulletins intégrés ; bien comprendre l'environnement dans lequel nous évoluons, instaurer un cadre d'amélioration continue, qui a été mis en application depuis cette rencontre. On peut ajouter que la direction voulait aussi remonter le moral des employé-es et mobiliser les troupes pour prendre le virage numérique.

Les mots de la direction

Depuis un an, la direction a commencé à réinvestir à Montréal : ajout de deux postes de rédaction le matin et un « coup de main » le dimanche soir, remplacement de postes vacants, ajustement de quarts de travail et ajout d'un budget pour les couvertures spéciales.

C'est «l'amorce d'une reprise» d'un réinvestissement, a souligné Paule Genest qui semble optimiste face à l'avenir.

Le nouveau vice-président des services français, Michel Bissonnette, se voulait lui aussi encourageant. Il a félicité les employé-es pour la bonne performance

des radio-journaux qui, grâce à la qualité de leur travail, ont battu des records d'audience ces derniers mois. Il s'est décrit avec humour comme un fanatique des nouvelles à Radio-Canada qu'il a appris à écouter religieusement en silence depuis sa tendre enfance.

L'importance de la radio française hors Québec

Nouvellement arrivé, Michel Bissonnette a pu mesurer l'impact de Radio-Canada sur les minorités francophones : «Ce qui m'impressionne depuis que je suis arrivé, c'est l'importance de Radio-Canada en région. Non seulement quand je vais en région au Québec, mais aussi hors Québec... parce que tout le milieu d'association francophone que ce soit à Toronto, à Vancouver, à Regina, si y'a pas d'antenne de Radio-Canada pour pouvoir fédérer tout ce monde-là, y'a pu de vie francophone en dehors du Québec. Notre rôle là-dedans est assez fondamental.»

«C'est aussi important pour la démocratie dont l'équilibre demeure fragile. Parmi la presse francophone, il y a le groupe de *La Presse* et *Quebecor*. S'il n'y avait pas Radio-Canada pour ramener cet équilibre en information, sincèrement, c'est la démocratie qui en souffrirait. Votre rôle en information pour les francophones est crucial», a déclaré le vice-président.

Mais ce beau discours politique ne résiste pas à la réalité du réseau français en région. Durant les dernières années, les heures de programmation ont été réduites considérablement, les effectifs du matin dans les différentes stations se comptent sur les doigts d'une seule

main. La radio a vu presque disparaître ses salles de nouvelles au Québec et hors Québec, comme à Windsor, Winnipeg, Sept-Îles, Val-d'Or, Matane, etc.

La voix des citoyens

«Nous nous trouvons dans un univers médiatique qui est appelé à changer. Si on ne redéfinit la place du diffuseur public dans ce nouvel écosystème, on va se retrouver marginalisés. Il faut que l'importance du diffuseur public soit un choix citoyen. Il faut que les gens eux-mêmes sentent le besoin d'un diffuseur public. Ce n'est pas au gouvernement de décider. Il faut que les citoyens eux-mêmes sentent le besoin d'avoir un diffuseur public», a affirmé Michel Bissonnette.

Justement, la voix des citoyennes et des citoyens francophones s'est fait entendre ces dernières années. Le CRTC a obligé Radio-Canada à maintenir la programmation régionale à Windsor où un comité citoyen, soutenu par l'ex-commissaire aux langues officielles, Graham Fraser, a finalement réussi à obliger Radio-Canada à maintenir sa programmation et à réengager des effectifs.

On peut également dire que des citoyens se sont prononcés nettement en faveur du maintien de Radio-Canada/CBC. En novembre 2014, plus de 25 000 personnes ont manifesté à Montréal pour la sauvegarde du diffuseur public. Sans oublier la pétition de plusieurs dizaines de milliers de signatures déposée au Parlement à Ottawa. Enfin, la grande marche en octobre 2015, de Montréal à Ottawa, qui a eu l'appui des citoyens, des élus municipaux et de la ministre actuelle du Patrimoine, Mélanie Joly.

<http://ici.radio-canada.ca/nouvelle/694052/manifestation-soutien-radio-canada>

<http://ici.radio-canada.ca/nouvelle/742697/marche-radio-canada-tous-amis-ottawa-montreal>

Accélérer le virage numérique

Il nous faut accélérer le virage numérique et déployer les efforts pour joindre les jeunes là où ils sont sur les réseaux sociaux : «Quelque 65 % des jeunes s'informent sur les réseaux sociaux. Malgré tous ces changements numériques, les médias traditionnels, radio et télévision, sont loin d'être morts. L'automne dernier, Ici-Première et Ici-Musique ont obtenu leur plus grosse part des marchés à vie, a expliqué Michel Bissonnette. Être présent sur le numérique, oui ! Pas au détriment de ce que nous sommes», a-t-il conclu.

Début du réinvestissement

«On a commencé à faire du réinvestissement», a poursuivi Michel Cormier, le directeur de l'information, sans donner de montant précis. Il a dit être conscient des difficultés causées par les réductions budgétaires passées. «On a réduit les frais de production de 25 % en cinq ans.»

«Il faut faire une offre d'information qui soit globale. Je n'ai pas voulu que la radio soit un parent pauvre éternel, qu'on l'oublie dans son coin, avec sa propre structure. C'est dans cette perspective que s'oriente Radio-Canada», a-t-il indiqué.



Le directeur de l'information a réitéré les orientations de l'information vers le journalisme d'impact, comme les enquêtes, et les nouvelles en continu.

Il a dit vouloir s'assurer que la radio ait une voix, «une identité dans cet univers numérique». Il a ajouté qu'il restait «optimiste», lui aussi, quant à l'avenir de la radio.

La radio publique va mieux, c'est une bonne nouvelle

La performance de la radio et des radio-journaux faisait l'objet d'une présentation spéciale à cette rencontre.

Après des années d'oubli et de sombres pronostics, les sondages Numéris publiés en mars ont fait mentir les prophètes de malheur. Ils démontrent que les citoyennes et les citoyens sont encore nombreux à venir s'informer et se divertir chez nous. La part de marché des radiojournaux est en hausse de 14,2 %, une tendance qui se vérifie depuis deux ans. Sa performance dépasse celle des émissions, sauf le week-end.

Face aux événements politiques récents ou autres catastrophes écologiques et environnementales, Radio-Canada demeure un repère fiable pour les citoyens. Récemment, la crise du verglas au Nouveau-Brunswick a permis d'en mesurer l'importance. Toutefois, son

auditoire très fidèle est âgé. Se pose donc la question : où s'informent les jeunes? Comment leur faire découvrir nos bulletins de nouvelles? Ces questions demeurent entières.

Pour relever le défi du numérique : ajouter des effectifs

Les difficultés quotidiennes sont nombreuses mais le manque d'effectifs pour soutenir la production à chaque heure est un véritable défi. Depuis son intégration à la télé, la radio a été négligée, voire peu considérée. Elle a perdu son identité, ses particularités propres, voire sa liberté, ont constaté plusieurs participants. On reprend des topos télé, on rejoue des émissions qui souvent, n'ont plus de pertinence. Des modifications ont été apportées à la grille en soirée. Les reportages présentés dans nos bulletins radio sont d'abord produits pour la télé et c'est déplorable. Le «premier client» des correspondants, des reporters, c'est la télévision, a déploré un participant.

La salle de nouvelles à Montréal a subi un grand choc avec son intégration au CDI, il y a dix ans, a expliqué avec conviction une participante : «On le voit depuis le début, on est en perte de vitesse, en perte de ressources, on a énormément de difficulté à faire nos radiojournaux.» «Avec moins, on fait moins», a appuyé un autre intervenant du CDI.

Frédéric Vanasse, le nouveau chef de l'info a reconnu que la salle de nouvelles radio a souffert plus que les autres des changements des dernières années. Les journalistes et employé-es ont subi au même moment l'intégration des nouvelles radio/télé et les compressions budgétaires, a-t-il résumé.

Ginette Viens, responsable du déploiement et de la cueillette, a confirmé que la salle de nouvelles radio a perdu 22 postes.

Pour l'avenir, elle croit que les journalistes radio et télé doivent travailler davantage ensemble, citant en modèle les journaux. «C'est un peu de l'utopie. Ce n'est pas parce que l'on travaille ensemble que l'on a une force de frappe supplémentaire. On ne peut pas sortir d'histoire, on n'a simplement pas le temps de le faire», a expliqué une journaliste.

«Il faut être sur le terrain pour trouver des histoires. Il faut avoir des spécialités, des *beats*. Il est impossible de se spécialiser dans tout», a-t-elle ajouté.

Le manque d'effectifs aux nouvelles régionales pour Montréal est un exemple. «Oubliez ça les contenus exclusifs», soutient un reporter de Montréal. On n'a tout simplement pas le temps.

Les reporters font de tout, courent les conférences de presse, mais n'ont

pas le temps d'approfondir des sujets et surtout d'établir des contacts. «Comment se fait-il que l'on ne retrouve plus de reportages venant de l'extérieur de Montréal?», a demandé une réalisatrice d'émissions régionales à Ottawa. Les régions font de moins en moins de reportages pour le national. Les affectateurs sont débordés et plusieurs ont souhaité que l'on revienne à des affectations distinctes.

Il ressort que l'organisation du travail avec le multiplateformes est très difficile à gérer. Les reporters en région travaillent, pour la plupart, en multiplateformes. Ils ont peu ou pas de temps pour faire des reportages radio pour le national. Ils se consacrent aux nouvelles et aux émissions locales. Le numérique accapare beaucoup de leur temps. Ils doivent tout faire en même temps. «La radio, c'est pas le but», comme l'a dit une participante. Les bulletins intégrés sont en difficulté et les causes sont multiples.

Le réinvestissement va se poursuivre à la radio mais on ne sait pas encore quand et comment. Paule Genest et Frédéric Vanasse ont promis de considérer toutes les solutions avancées au Sommet et de poser des gestes concrets pour le développement de la radio dans ce nouveau monde numérique.

¹ Le comité d'experts était composé de : Karim Ait-Oumeziane, secrétaire de rédaction (national) info. - radio-nouv./spéciaux, services français, Marie-Claude Beaucage, réalisatrice première - program. nationale, services français, Maxime Coutié, secrétaire de rédaction (régional) info. - radio-nouv./spéciaux, services français, Isabelle Routhier, réalisatrice régions - Ott. - Gatineau, services français, Charles Benoît, ex-président, télévision et radio au Québec chez Bell média, représentant du privé.

Les techniciens de la radio sont mis de côté

Il y a manifestement une volonté de la direction de Radio-Canada de tasser les techniciens et les techniciennes de la radio.

À la demande des superviseurs de la production, le service technique a récemment mis en place un studio radio complet au premier étage, qui sera utilisé par des équipes de productions radio.

Le studio, nommé 89, est entièrement équipé pour répondre à tous les besoins techniques des équipes de production. Ils peuvent enregistrer, éditer et même réaliser la mise en ondes, le cas échéant.

Il ne restait plus qu'à donner la formation technique aux équipes de

production pour mettre complètement hors-jeu les techniciens. Et c'est chose faite. Depuis le 18 avril, une formation technique est donnée aux équipes de production de la radio.

Les superviseurs techniques ont été mis dans la délicate position de former des réalisateurs et des réalisatrices au studio 89 pour qu'ils puissent exécuter entièrement les tâches des techniciens.

Le SCRC a reçu un projet interunités visant tous les réalisateurs et toutes les réalisatrices d'ICI Radio-Canada Première et d'ICI Musique.

Le projet, d'une durée de 15 mois, indique que la répartition du travail se fera comme suit : AR 65 % (minimum) et STARF 35 % (maximum).

Bien entendu, le SCRC a déposé un grief sur ce projet, arguant que les projets interunités ne doivent pas conduire à des suppressions de postes, ce qui manifestement semble être le cas.

Par ailleurs, la description d'un projet interunités doit spécifier les personnes concernées par le projet, ce qui n'est pas le cas, puisqu'il vise tous les réalisateurs et réalisatrices. Selon les informations que nous avons obtenues, 13 réalisateurs doivent suivre la formation.

Enfin, selon la convention collective du STARF toujours en vigueur, les projets interunités doivent être discutés par un comité paritaire. Ce qui n'a pas été le cas.

Alors que nous allons tous faire face à d'immenses défis, pourquoi la direction de Radio-Canada choisit le fait accompli plutôt que de trouver des terrains d'entente avec ses artisans?

N'est-il pas préférable de trouver des solutions de façon concertée au lieu de foncer comme un bulldozer?

Pourquoi Radio-Canada impose-t-elle ses choix, alors qu'elle peut très bien les discuter à la table de négociation?

Quel est le message de la direction de Radio-Canada aux employé-es et à leur syndicat?

Endémie de stress à R-C

À son arrivée, dans une de ses capsules vidéo qui présentait sa vision de l'avenir, le nouveau V-P des services français de Radio-Canada, Michel Bissonnette, nous expliquait que sur la hiérarchie organisationnelle, il n'était pas de l'école traditionnelle, où tout passe par le haut. Est-ce un nouveau vent de fraîcheur qui vient ébranler cette structure bureaucratique qui règne au-dessus de nos têtes depuis une éternité ?

Toutes les restructurations dues aux compressions des dernières années ont été menées d'une main de fer par une direction de type traditionnel qui s'apparente au Taylorisme de l'époque industrielle. Plus l'employeur impose les changements, plus les employé-es résistent ; plus les employé-es résistent, plus le stress augmente. On nous surcharge de travail et nous sommes de plus en plus fragilisés.

On nous ajoute des tâches en ne respectant pas nos monographies d'emploi, peu importe si on a les compétences et l'expertise et peu importe le temps dont on dispose pour exécuter l'ensemble de nos tâches.

Le syndicat a la plus grande difficulté à établir un dialogue avec la direction. Entre-temps, la machine s'accélère et le stress s'installe chez les employé-es de façon endémique.

Une histoire ancienne

Revenons en décembre 2005, où le professeur Jean-Pierre Brun, une sommité en santé mentale au travail, livrait son rapport sur un sondage commandé conjointement par la CBC/Radio-Canada et les syndicats.

Ce sondage, complété par 4630 employé-es pour un taux de participation de 51 %, dont près de la moitié était issue du service français, était très éloquent : 44 % des répondantes et des répondants présentaient un niveau élevé de détresse psychologique. Si on compare au niveau moyen de la population du Québec à l'époque (20,1 %), c'est plus du double. Voici les six facteurs de risque pour la santé psychologique que la majorité du personnel répondant ont signalé :

- la faible reconnaissance de la part de l'entourage au travail ;
- la pauvreté des relations avec les supérieurs ;
- la surcharge quantitative ;
- la faible participation aux décisions et le manque de circulation de l'information ;



- les conflits de rôle ;
- l'instabilité dans la carrière ou dans le poste.

À la suite de cette étude, le professeur Brun avait recommandé :

- la mise sur pied d'actions sur la reconnaissance au travail et la promotion de la civilité au travail ;
- la mise sur pied d'un comité de mise en œuvre qui aura pour objectif de proposer des plans d'action détaillés sur les facteurs de risque identifiés comme élevés. Une fois les plans d'action finalisés, la direction pourra procéder à leur mise en œuvre.

L'atelier sur le respect rassemblait ce qui avait été retenu de ces recommandations, puis mis en application. Ce fut probablement une bonne action pour répondre à la première recommandation, mais aucun suivi n'a été fait et l'employeur n'a rien modifié à sa culture d'entreprise de type traditionnel. Il a appliqué un mode de prise de décision très hiérarchique appelé la « poubelle organisationnelle » : quand tous les éléments se rencontrent – problèmes, intervenants, solutions et options situationnelles –, s'aligne une décision. Peu importe le résultat, il peut dire qu'il a fait quelque chose et passer ensuite à autre chose.

Dans son *Guide pour une démarche stratégique de prévention des problèmes de santé psychologique au travail* publié en 2009, Jean Pierre Brun écrit ceci :

« Si l'organisation n'est pas nécessairement la cause des problèmes de santé psychologique au travail, elle fait toujours partie des solutions. »

Il propose ainsi aux employeurs quelques questions à se poser afin de connaître le degré d'intégration de la santé psychologique aux pratiques de gestion des organisations :

- La direction reconnaît-elle qu'il existe une relation entre le bien-être des employé-es et l'efficacité de l'organisation ?
- La direction dispose-t-elle d'un système pour gérer les risques et organiser la prévention des problèmes de santé psychologique ?
- Les gestionnaires connaissent-ils les pratiques spécifiques de gestion constituant un levier ou un obstacle à la santé psychologique ?
- Les gestionnaires intègrent-ils les préoccupations du bien-être des personnes dans leur gestion quotidienne et lors de changements organisationnels ou technologiques ?
- Les gestionnaires disposent-ils des bons outils et sont-ils soutenus dans leur gestion ?
- Les gestionnaires sont-ils évalués sur leur performance en matière de bien-être au travail ?

Un travail qui se poursuit

En décembre 2014, Natacha Laprise, conseillère syndicale en santé psychologique au travail, publiait un rapport préliminaire sur un autre sondage fait auprès des membres du SCRC. Le rapport démontrait clairement une détérioration accentuée de la santé psychologique parmi les travailleuses et les travailleurs : 64 % présentaient une détresse psychologique élevée. À l'époque, l'indice était de 18,1 % chez les travailleurs du Québec selon l'étude EQCOTESST¹.

En observant les grandes lignes de ce rapport, on peut constater que l'importance des facteurs de stress chez les membres est de plus en plus grande et que ce sont toujours les mêmes : manque de reconnaissance, surcharge de travail et inadéquation élevée entre les responsabilités par rapport à la faible latitude décisionnelle.

Depuis deux ans, l'employeur évalue l'attachement de ses employé-es à la SRC/CBC avec son sondage Dialogue. Il faut bien mettre en contexte les résultats de cette consultation. Les résultats semblent encourageants, mais ils soulèvent encore des problèmes de surcharge, de non-reconnaissance et de latitude décisionnelle. De plus, il semble que l'objectif de cette démarche est de promouvoir auprès des employé-es l'adhésion envers l'entreprise pour arriver à mieux se classer dans le palmarès des meilleurs employeurs au Canada et non pas d'améliorer sa relation avec ses pairs.

On est en droit de se poser la question : qu'a fait concrètement l'employeur pour améliorer les conditions de travail de ses employé-es après toutes ces études et ces sondages ?

Lors de sa première rencontre officielle du 23 février avec les employé-es de Radio-Canada, nous avons demandé à Michel Bissonnette s'il comptait réellement défaire cette façon traditionnelle d'organiser le travail ?

Sa réponse : « Je ne suis pas un super héros, donc je ne pense pas que mon seul pouvoir peut tout changer, mais l'ambition avec laquelle j'arrive, c'est l'ambition de pouvoir essayer de simplifier le plan de match, de pouvoir m'assurer que tout le monde puisse comprendre quelle est sa contribution ou son rôle, pour qu'on puisse réussir ce plan de match après, et avoir une structure qui soit respectueuse des individus parce que ça a toujours été ma marque de commerce, et j'espère pouvoir protéger cet élément-là. »

Espérons que ces intentions se transforment en actes pour le bien de tout le monde.

Pendant que Hubert T. Lacroix achève sa réorganisation vers le virage numérique, nous négocions actuellement une nouvelle convention collective qui jettera les bases à long terme de nos conditions de travail, incluant la question de la santé psychologique au travail.

Arriverons-nous à mettre en place un régime de travail sain qui tiendra compte de cette importante question qui nous concerne toutes et tous ?

C'est possible, il faut s'en donner les moyens en nous impliquant ensemble dans ce processus. Il n'y a pas de miracles, il y a seulement des actes.

¹ Enquête québécoise sur des conditions de travail, d'emploi et de santé et de sécurité du travail.